



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-6899>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-6899**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-113068

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 20/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Commune de Bezons

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'installation et de maintenance des systèmes de contrôle d'accès, d'alarmes intrusion et de visiophonie du groupement de commandes composé de la commune de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S).

Code CPV principal - Descripteur principal : 45312000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'installation, de modification ou d'extension des systèmes de sûreté ainsi que la maintenance préventive, évolutive et curative des installations de contrôle d'accès, anti-intrusion et visiophonie des bâtiments du groupement de commandes composé de la Commune de Bezons (95870) et de son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Le présent marché public est passé selon la procédure adapté, conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché public intégrant des prestations de services et de travaux. Toutefois, il apparaît qu'il s'agit d'un marché public de travaux conformément aux dispositions des articles L.1111-5 et R.2121-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire composite, comportant une part forfaitaire et une part à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

Le montant minimum et le montant maximum de la part à bons de commande sont les suivants : - Sans montant minimum par période (en valeur ou en quantité) ; - Montant maximum par période : 150 000,00 euros HT. Le présent marché sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'une (1) année, reconductible trois (3) fois tacitement pour la même période, soit quatre (4) années au maximum, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 alinéa 1 et R.2112-4 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution : Les offres ont été analysées sur la base des critères et sous-critères de sélection exposés ci-dessous : - Critère n° 1 : Prix des prestations, apprécié au regard des sous-critères infra et noté sur 40 points : Sous-critère n°1 : Montant de la D.P.G.F., noté sur 20 points ; Sous-critère n°2 : Montant des prestations du B.P.U apprécié au regard d'un Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E), noté sur 20 points. - Critère n° 2 : Valeur technique de l'offre, appréciée au regard des sous-critères infra et noté sur 40 points : Sous-critère n°1 : Les moyens humains et matériels pour la réalisation des prestations, notés sur 10 points ; Sous-critère n°2 : La qualité du matériel proposé, appréciée sur la base de la documentation technique et des équipements proposés, notée sur 10 points ; Sous-critère n°3 : La méthodologie d'exécution des prestations de maintenance, notée sur 10 points ; Sous-critère n°4 : La méthodologie de réalisation des travaux, notée sur 10 points ; - Critère n° 3 : Délais, appréciés au regard des sous-critères infra et notés sur 10 points : Sous-critère n°1 : Délais d'intervention en cas de dysfonctionnement, notés sur 5 points ; Sous-critère n°2 : Planning prévisionnel de remplacement des systèmes existants, noté sur 5 points. - Critère n° 4 : Dispositions environnementales dans le cadre de l'exécution du marché, notées sur 10 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché n° 2443 relatif aux travaux d'installation et de maintenance des systèmes de contrôle d'accès, d'alarmes intrusion et de visiophonie du groupement de commandes composé de la commune de Bezons (95870) et de son Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) a été attribué à la société AXELLENCE sise, 1 villa Bac à IVRY-SUR-SEINE (94200) pour un montant de 8 240,68 euros HT pour la part forfaitaire et un montant maximum par période fixé à 150 000 euros HT pour la part à bon de commandes. Modalités de consultation des offres des titulaires : l'offre complète de chaque titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2025